

partie

5.

Rapport de gestion

5.1	Chiffres clés des comptes consolidés au 30 juin 2022	188	5.3	Endettement net	193
5.1.1	Compte de résultat	188	5.4	Perspectives	193
5.1.2	Bilan	188	5.5	Définitions et rapprochement des indicateurs alternatifs de performance avec les indicateurs IFRS	194
5.1.3	Endettement financier net	189	5.5.1	Croissance interne	194
5.1.4	Flux de trésorerie	189	5.5.2	Free cash flow	194
5.2	Analyse de l'activité et du résultat	190	5.5.3	Indicateurs « courants »	194
5.2.1	Présentation des résultats	190	5.5.4	Dette nette	194
5.2.2	Croissance interne du chiffre d'affaires des Marques Stratégiques Internationales	191	5.5.5	EBITDA	194
5.2.3	Contribution après frais publi-promotionnels	192	5.6	Contrats importants	195
5.2.4	Résultat opérationnel Courant	192	5.6.1	Contrats importants hors financement	195
5.2.5	Résultat financier courant	192	5.6.2	Contrats de financement	195
5.2.6	Résultat net courant part du Groupe	192			
5.2.7	Résultat net part du Groupe	192			

5.1 Chiffres clés des comptes consolidés au 30 juin 2022

5.1.1 Compte de résultat

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Chiffre d'affaires	8 824	10 701
Marge brute après coûts logistiques	5 293	6 473
Frais publi-promotionnels	(1 393)	(1 698)
Contribution après frais publi-promotionnels	3 900	4 775
Résultat opérationnel courant	2 423	3 024
Résultat opérationnel	2 361	2 963
Résultat financier	(371)	(260)
Impôts sur les bénéfices	(667)	(676)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalences et résultat des activités détenues en vue de la vente	(4)	5
Résultat net	1 318	2 031
Dont :		
• Part des participations ne donnant pas le contrôle	13	35
• Part du Groupe	1 305	1 996
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	5,00	7,71
Résultat net part du Groupe par action après dilution (en euros)	4,99	7,69

5.1.2 Bilan

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Actif		
Actifs non courants	21 816	24 100
<i>Dont immobilisations incorporelles et goodwill</i>	16 230	17 657
Actifs courants	10 321	11 896
Actifs destinés à être cédés	11	15
Total de l'actif	32 147	36 012
Passif		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	15 075	16 253
Passifs non courants	12 854	13 653
Passifs courants	4 218	6 107
Passifs destinés à être cédés	0	0
Total du passif	32 147	36 012

5.1.3 Endettement financier net

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Endettement financier brut non courant	8 894	9 417
Endettement financier brut courant	192	1 248
Instruments dérivés Actif non courants	(65)	-
Instruments dérivés Actif courants	-	(5)
Instruments dérivés Passif non courants	-	18
Instruments dérivés Passif courants	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 078)	(2 527)
Endettement financier net hors dettes locatives	6 944	8 150
Dettes locatives (première application IFRS 16 lors de l'exercice 2019/20)	508	507
Endettement financier net	7 452	8 657
Free cash flow ⁽¹⁾	1 628	1 813

(1) Le calcul du free cash flow est détaillé dans la Note 5.3 – Endettement Net du rapport de gestion.

5.1.4 Flux de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts	2 738	3 392
Intérêts financiers versés, nets	(315)	(228)
Impôts versés, nets	(371)	(619)
Diminution/(augmentation) du besoin en fonds de roulement	(54)	(252)
Variation nette de trésorerie d'exploitation	1 999	2 294
Variation nette de trésorerie d'investissement	(486)	(1 203)
Variation nette de trésorerie de financement	(1 412)	(683)
Trésorerie des activités cédées	-	-
Incidence des écarts de conversion	43	42
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	1 935	2 078
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	2 078	2 527

5.2 Analyse de l'activité et du résultat

Pernod Ricard a réalisé un chiffre d'affaires record de 10,7 milliards d'euros avec :

- des gains de parts de marché dans la plupart des marchés, tirant parti d'un vaste portefeuille de marques et d'une exposition géographique très large ;
- des augmentations de prix sur tous les marchés, d'un pourcentage *mid-single digit* en moyenne ;
- la forte reprise du *On-Trade*, la résilience du *Off-Trade* et le rebond rapide du *Travel Retail*.

La performance est portée par une croissance très forte, équilibrée et diversifiée :

- le dynamisme des marchés *Must Wins* a été fort, notamment l'Inde + 26 % et GTR + 48 %, les Etats-Unis + 8 % et la Chine + 5 % ;
- des performances exceptionnelles en Europe, en Afrique et en Amérique Latine ;
- excellente croissance généralisée sur l'ensemble du portefeuille avec les Marques Stratégiques Internationales à + 18 % ; les Marques *Specialty* à + 24 % et les Marques Stratégiques Locales à + 18 %.

Pernod Ricard a réalisé un Résultat Opérationnel Courant record de 3 milliards d'euros avec :

- des initiatives de *Revenue Growth Management* et d'efficacité opérationnelle compensant l'impact de l'inflation sur les coûts et permettant une amélioration de la marge brute ;
- une gestion agile des ressources avec des investissements ciblés, notamment des activations de marques et des innovations percutantes ;

- une marge opérationnelle record avec une expansion de + 80 points de base en facial et de + 52 points de base en croissance interne.

Pernod Ricard déploie sa *Conviviality Platform* avec :

- la poursuite d'une stratégie centrée sur le consommateur, à grande échelle, en tirant parti de la data et du digital, de notre portefeuille de marques et de notre réseau de distribution pour dynamiser d'avantage notre croissance ;
- le renforcement de notre portefeuille de marques par des investissements, des innovations et des acquisitions, dont The Whisky Exchange, Château Sainte Marguerite ainsi qu'une participation minoritaire dans Sovereign Brands ;
- les Marques *Specialty* génèrent désormais 6 % des ventes ;
- une bonne progression pour notre feuille de route *Good Times from a Good Place*.

Pernod Ricard poursuit son désendettement, avec une génération de *cash* record :

- un *free cash flow* record à 1,8 milliard d'euros ;
- une augmentation des stocks stratégiques pour soutenir la croissance future.

Le retour aux actionnaires s'accélère avec :

- une forte croissance du dividende + 32 % par rapport à l'exercice 2020/21 ;
- un programme de rachat d'actions de 500 à 750 millions d'euros sera mis en œuvre au cours de l'exercice 2022/23, en ligne avec les priorités définies dans notre politique financière (sujet à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires).

5.2.1 Présentation des résultats

5.2.1.1 Résultat net courant part du Groupe et par action après dilution

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Résultat opérationnel courant	2 423	3 024
Résultat financier courant	(262)	(215)
Impôt sur les bénéfices courant	(526)	(651)
Intérêts des minoritaires, résultat des activités abandonnées ou destinées à être cédées et quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences	(24)	(34)
Résultat net courant part du Groupe ⁽¹⁾	1 612	2 124
Résultat net courant part du Groupe par action après dilution (en euros)	6,16	8,18

(1) Résultat opérationnel courant après prise en compte des frais financiers courants, de l'impôt courant sur les sociétés, du résultat des sociétés mises en équivalence, ainsi que du résultat des activités abandonnées ou destinées à être cédées.

5.2.1.2 Résultat opérationnel courant

Groupe En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Croissance faciale		Croissance interne ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires	8 824	10 701	1 877	21 %	1 476	17 %
Marge brute après coûts logistiques	5 293	6 473	1 180	22 %	904	17 %
Frais publi-promotionnels	(1 393)	(1 698)	(305)	22 %	(239)	17 %
Contribution après frais publi-promotionnels	3 900	4 775	876	22 %	665	17 %
Résultat opérationnel courant	2 423	3 024	601	25 %	463	19 %

(1) À taux de change et périmètre constants (croissance interne).

Amérique En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Croissance faciale		Croissance interne ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires	2 627	3 133	506	19 %	319	12 %
Marge brute après coûts logistiques	1 699	2 059	360	21 %	179	11 %
Frais publi-promotionnels	(470)	(568)	(98)	21 %	(65)	14 %
Contribution après frais publi-promotionnels	1 229	1 491	262	21 %	114	9 %
Résultat opérationnel courant	803	1 014	211	26 %	95	12 %

(1) À taux de change et périmètre constants (croissance interne).

Asie/Reste du Monde En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Croissance faciale		Croissance interne ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires	3 640	4 438	799	22 %	674	19 %
Marge brute après coûts logistiques	2 060	2 496	436	21 %	383	19 %
Frais publi-promotionnels	(542)	(633)	(91)	17 %	(67)	12 %
Contribution après frais publi-promotionnels	1 518	1 862	344	23 %	316	21 %
Résultat opérationnel courant	996	1 220	225	23 %	213	21 %

(1) À taux de change et périmètre constants (croissance interne).

Europe En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022	Croissance faciale		Croissance interne ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires	2 557	3 130	573	22 %	483	19 %
Marge brute après coûts logistiques	1 534	1 918	384	25 %	342	22 %
Frais publi-promotionnels	(381)	(496)	(115)	30 %	(107)	28 %
Contribution après frais publi-promotionnels	1 153	1 422	269	23 %	235	20 %
Résultat opérationnel courant	624	790	166	27 %	156	25 %

(1) À taux de change et périmètre constants (croissance interne).

5.2.2 Croissance interne du chiffre d'affaires des Marques Stratégiques Internationales

En millions de caisses de 9 litres	Volumes 30.06.2021	Volumes 30.06.2022	Croissance interne ⁽¹⁾ du chiffre d'affaires	Dont croissance des volumes	Dont effet mix/prix
Absolut	10,5	12,4	+ 19 %	+ 18 %	+ 1 %
Chivas Regal	3,6	4,6	+ 29 %	+ 27 %	+ 1 %
Ballantine's	7,6	9,1	+ 27 %	+ 20 %	+ 7 %
Ricard	4,2	4,5	+ 4 %	+ 5 %	- 1 %
Jameson	8,6	10,4	+ 24 %	+ 22 %	+ 2 %
Havana Club	4,3	4,6	+ 20 %	+ 5 %	+ 15 %
Malibu	4,8	4,9	+ 7 %	+ 3 %	+ 4 %
Beefeater	2,9	3,7	+ 35 %	+ 27 %	+ 8 %
Martell	2,4	2,5	+ 7 %	+ 4 %	+ 3 %
The Glenlivet	1,4	1,6	+ 21 %	+ 19 %	+ 2 %
Royal Salute	0,2	0,2	+ 38 %	+ 32 %	+ 6 %
Mumm	0,7	0,7	+ 9 %	+ 3 %	+ 6 %
Perrier-Jouët	0,3	0,3	+ 32 %	+ 16 %	+ 16 %
Marques Stratégiques Internationales	51,5	59,6	+ 18 %	+ 16 %	+ 3 %

(1) Croissance interne, définie en page 194.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021/22 s'élève à 10 701 millions d'euros, en croissance interne de 17 %. La croissance faciale est de 21 %, avec un effet de change favorable dû à l'appréciation du Dollar américain et du Yuan chinois contre l'Euro.

Le chiffre d'affaires 2021/22 est en croissance à deux chiffres dans toutes les régions :

- Amérique : + 12 %, très forte croissance en Amérique du Nord et croissance très dynamique en Amérique latine, soutenues par un fort rebond du *Travel Retail*;
- Asie/Reste du Monde : + 19 %, excellente croissance tirée par l'Inde, la Turquie, la Chine et l'Afrique sub-saharienne. Très bonnes performances en Corée et au Japon ;
- Europe : + 19 %, excellente croissance en Europe, tirée par l'Espagne, l'Allemagne, la Pologne et le Royaume-Uni, et avec un très fort rebond du *Travel Retail*.

Toutes les catégories de spiritueux sont en croissance à deux chiffres:

- Marques Stratégiques Internationales : + 18 %, excellente croissance dans toutes les régions portée par Jameson, Chivas Regal, Ballantine's, Absolut et Martell ;
- Marques Stratégiques Locales : + 18 %, très forte croissance notamment tirée par les whiskies indiens Seagram's, Kahlua, Olmeca et Seagram's Gin ;
- Marques *Specialty* : + 24 %, développement très soutenu porté par les whiskies américains et le portefeuille de gin et d'agave. Les marques *Specialty* ont doublé leur poids dans les ventes en comparaison à l'exercice 2018/19 ;
- Vins Stratégiques : - 4 %, performance mitigée, notamment en raison d'une faible récolte en Nouvelle-Zélande ;

l'effet prix/mix est de + 5 % sur les marques Stratégiques.

5.2.3 Contribution après frais publi-promotionnels

La marge brute s'améliore de + 12 points de base, avec un effet prix/mix favorable et l'absorption des coûts fixes.

Le ratio des frais publi-promotionnels sur chiffre d'affaires est d'environ 16%, marqué par une allocation dynamique entre les marques, les marchés et les canaux de distribution.

5.2.4 Résultat opérationnel Courant

Le ROC de l'exercice 2021/22 s'élève à 3 024 millions d'euros, en croissance interne de 19 % (25 % en facial) avec une amélioration de la marge opérationnelle de 52 points de base (croissance interne) :

- les coûts de structure reflètent des investissements ciblés, en particulier des recrutements pour accompagner la transformation digitale ;

l'effet de change sur le ROC est favorable, environ + 160 millions d'euros, dû à l'appréciation du Dollar américain et du Yuan chinois contre l'Euro.

5.2.5 Résultat financier courant

Les frais financiers courants ont atteint 215 millions d'euros, en baisse par rapport à l'exercice précédent, avec un coût moyen de la dette de 2,3 % (vs 2,8 % sur l'exercice 2020/21).

5.2.6 Résultat net courant part du Groupe

Le taux d'impôt 2021/22 sur les bénéfices courants est de 23,2 %.

Le résultat net courant part du Groupe s'élève à 2 124 millions d'euros, en croissance faciale de + 32 % par rapport à l'exercice 2020/21.

5.2.7 Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 1 996 millions d'euros, en croissance faciale de + 53 %, une très forte progression due à la croissance du Résultat Opérationnel Courant, à la baisse des frais financiers et à un effet de change positif.

5.3 Endettement net

Réconciliation de la dette financière nette — La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion de la trésorerie et de la capacité d'endettement net du Groupe. Une réconciliation entre la dette financière nette et les principaux postes du bilan est présentée dans la Note 4.9 – *Instruments financiers* de l'annexe aux comptes consolidés. Le tableau ci-dessous présente la variation de la dette nette sur l'exercice :

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2022
Résultat opérationnel courant	2 423	3 024
Autres produits et charges opérationnels	(62)	(62)
• Dotations aux amortissements d'immobilisations	367	381
• Variation nette des pertes de valeur sur <i>goodwill</i> et immobilisations corporelles et incorporelles	78	10
• Variation nette des provisions	(80)	7
• Variation de juste valeur des dérivés commerciaux et des actifs biologiques	1	(2)
• Résultat des cessions d'actifs	(16)	(5)
• Charges liées aux plans de <i>stock-options</i>	28	40
Sous-total dotations aux amortissements, variations de provisions et divers	377	430
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts	2 738	3 392
Diminution/(augmentation) du besoin en fonds de roulement	(54)	(252)
Intérêts financiers et impôts nets versés	(686)	(846)
Acquisitions nettes d'immobilisations non financières et autres	(370)	(481)
Free cash flow	1 628	1 813
<i>dont free cash flow courant</i>	1 745	1 926
Acquisitions nettes d'immobilisations financières et d'activités et autres	(116)	(723)
Variation du périmètre de consolidation	0	(0)
• Augmentation de capital et autres variations des capitaux propres	(0)	(0)
• Dividendes et acomptes versés	(704)	(826)
• (Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	(20)	(813)
Sous-total dividendes, acquisition de titres d'autocontrôle et autres	(724)	(1 639)
Diminution/(augmentation) de l'endettement (avant effet devises)	788	(549)
Incidence des écarts de conversion	265	(562)
Effet non <i>cash</i> sur les dettes locatives	(81)	(95)
Diminution/(augmentation) de l'endettement (après effet devises)	972	(1 205)
Endettement net à l'ouverture de l'exercice	(8 424)	(7 452)
Endettement net à la clôture de l'exercice	(7 452)	(8 657)

5.4 Perspectives

Dans un contexte qui reste instable, nous commençons la nouvelle année fiscale avec des niveaux de stocks très sains dans toutes les régions et nous prévoyons pour l'exercice 2022/23 :

- une croissance dynamique et diversifiée du chiffre d'affaires, sur une base de comparaison qui se normalise, et un bon démarrage au premier trimestre ;
- une priorisation forte des initiatives de *revenue growth management* et d'efficacité opérationnelles dans un environnement fortement inflationniste ;
- un ratio de frais publi-promotionnels sur chiffre d'affaires d'environ 16 %, avec un retour sur investissements optimisé ;
- la poursuite de nos investissements en frais de structure, notamment pour accompagner le déploiement de la *Conviviality Platform* ;
- une augmentation des CAPEX, avec un ratio d'environ 7 % du chiffre d'affaires, et une augmentation des stocks stratégiques pour soutenir la croissance future ;
- un programme de rachat d'actions pour l'exercice 2022/23 de 500 millions d'euros à 750 millions d'euros sera mis en œuvre, en ligne avec les priorités définies dans notre politique financière ;
- un effet de change favorable significatif attendu pour l'exercice 2022/23, basé sur un taux USD/EUR à 1,00 (taux spot au 22 août 2022).

5.5 Définitions et rapprochement des indicateurs alternatifs de performance avec les indicateurs IFRS

Le processus de gestion de Pernod Ricard repose sur les indicateurs alternatifs de performance suivants, choisis pour la planification et le reporting. La Direction du Groupe estime que ces indicateurs fournissent des renseignements supplémentaires utiles pour les utilisateurs des états financiers pour comprendre la performance du Groupe. Ces indicateurs alternatifs de performance doivent être considérés comme complémentaires des indicateurs IFRS et des mouvements qui en découlent.

5.5.1 Croissance interne

La croissance interne est calculée en excluant les impacts des variations des taux de change ainsi que des acquisitions et cessions ainsi que des changements dans les principes comptables applicables.

L'impact des taux de change est calculé en convertissant les résultats de l'exercice en cours aux taux de change de l'exercice précédent.

Pour les acquisitions de l'exercice en cours, les résultats post-acquisition sont exclus des calculs de croissance interne. Pour les acquisitions de l'exercice précédent, les résultats post-acquisition sont inclus sur l'exercice précédent, mais sont inclus dans le calcul de la croissance organique sur l'exercice en cours seulement à partir de la date anniversaire d'acquisition.

Lorsqu'une activité, une marque, un droit de distribution de marque ou un accord de marque d'agence a été cédé ou résilié, sur l'exercice précédent, le Groupe, pour le calcul de la croissance interne, exclut les résultats de cette activité sur l'exercice précédent. Pour les cessions ou résiliations de l'exercice en cours, le Groupe exclut les résultats de cette activité sur l'exercice précédent à partir de la date de cession ou résiliation.

Cet indicateur permet de se concentrer sur la performance du Groupe commune aux deux exercices, performance que le management local est plus directement en mesure d'influencer.

5.5.2 Free cash flow

Le free cash flow correspond à la variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation en ajoutant les produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles et en déduisant les investissements.

5.5.3 Indicateurs « courants »

Les trois indicateurs mentionnés ci-dessous correspondent à des indicateurs clés pour mesurer la performance récurrente de l'activité, en excluant les éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante du Groupe :

- **Free cash flow courant**

Le free cash flow courant correspond au free cash flow retraité des éléments opérationnels non courants.

- **Résultat Opérationnel Courant**

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels non courants.

- **Résultat net courant part du Groupe**

Le résultat net courant part du Groupe correspond au résultat net part du Groupe avant autres produits et charges opérationnels non courants, résultat financier non courant et impôts sur les bénéfices non courants.

5.5.4 Dette nette

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des dettes locatives et des instruments dérivés en couverture de juste valeur et en couverture d'actifs nets en devises (couverture d'investissements nets et assimilés), diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

5.5.5 EBITDA

L'EBITDA correspond au « bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement ». L'EBITDA est un indicateur comptable calculé à partir du résultat opérationnel courant et en retraçant les provisions et les dotations nettes aux amortissements sur actifs opérationnels immobilisés.

5.6 Contrats importants

5.6.1 Contrats importants hors financement

5.6.1.1 Suntory

En 1988, Allied Domecq a conclu une série d'accords avec Suntory Ltd, l'une des plus grandes sociétés de production et de distribution de spiritueux au Japon. Une des dispositions de ces accords portait sur la création d'une société commune (joint-venture) au Japon dénommée Suntory Allied Ltd, dont Allied Domecq détient 49,99 % du capital et des droits de vote et dont Suntory Limited détient 50,01 % du capital et des droits de vote. Les droits exclusifs de distribution de certaines marques d'Allied Domecq au Japon ont été attribués à Suntory Allied Ltd jusqu'au 31 mars 2029.

Suntory Allied Ltd est gérée conjointement par Pernod Ricard, venant aux droits et obligations d'Allied Domecq, et Suntory Ltd.

5.6.1.2 Ventes à réméré

Pernod Ricard n'a procédé au cours de l'exercice 2021/22 à aucune vente à réméré.

5.6.2 Contrats de financement

5.6.2.1 Contrats de crédit

Contrat de Crédit 2017 (crédit syndiqué)

Dans le cadre du refinancement du solde de la dette bancaire contractée en 2012 pour couvrir les besoins de financement court terme du Groupe, Pernod Ricard et certaines de ses filiales ont conclu, le 14 juin 2017, un Contrat de Crédit renouvelable (le « **Contrat de Crédit** ») d'un montant en principal de 2,5 milliards d'euros, pour une durée de cinq ans avec des possibilités d'extension à six ou sept ans ayant été activées, portant la maturité de ce contrat à 2024.

Les engagements de chacun des emprunteurs aux termes du Contrat de Crédit sont garantis par Pernod Ricard. Aucune sûreté réelle n'a été consentie aux termes du Contrat de Crédit.

Contrat de Crédit 2022 (crédit bilatéral)

Pernod Ricard et Pernod Ricard Finance ont conclu, le 22 mars 2022, un Contrat de Crédit renouvelable bilatéral, le « **Contrat de Crédit bilatéral** », ensemble avec le Contrat de Crédit, les « **contrats de crédits** », d'un montant en principal de 500 millions d'euros, pour une durée initiale de trois ans, avec une possibilité d'extension d'un an au terme de la troisième année et d'un an supplémentaire à l'issue de la quatrième année.

Les engagements de Pernod Ricard Finance aux termes du Contrat de Crédit bilatéral sont garantis par Pernod Ricard. Aucune sûreté réelle n'a été consentie aux termes du Contrat de Crédit bilatéral.

Dispositions des contrats de crédit

Les contrats de crédit comportent des déclarations et garanties habituelles, ainsi que certaines clauses restrictives usuelles pour des contrats de cette nature, limitant notamment la capacité de certaines sociétés du Groupe (sous réserve de certaines exceptions) de donner des garanties sur leurs actifs, de modifier la nature générale des activités du Groupe et de procéder à certaines opérations d'acquisition.

Par ailleurs, les contrats de crédit prévoient notamment des engagements d'information des prêteurs, le respect à chaque fin de semestre d'un ratio financier de solvabilité visé ci-contre (le « **Ratio de solvabilité** ») et le respect de certains engagements usuels pour des contrats de crédit de cette nature (notamment le maintien du crédit à son rang - pari passu).

5.6.2.2 Ratio de solvabilité (dette totale nette consolidée/EBITDA consolidé)

Le Ratio de solvabilité doit être inférieur ou égal à 5,25. Au 30 juin 2022, le Groupe respecte ce ratio de solvabilité (cf. « Risques de liquidité » du présent rapport de gestion).

Les contrats de crédit reprennent les principaux termes du Contrat de Crédit syndiqué de 2012 et prévoient en outre certains cas de remboursements anticipés volontaires ou obligatoires selon les circonstances, usuels pour des contrats de crédit de cette nature (notamment en cas de non-respect des engagements, changements de contrôle, défaut croisé). Les contrats de crédit contiennent ainsi une clause aux termes de laquelle l'acquisition du contrôle de Pernod Ricard par toute autre personne ou tout groupe de personnes agissant de concert (autre que la Société Paul Ricard ou tout groupe de personnes agissant de concert avec la Société Paul Ricard) est susceptible de constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire.

5.6.2.3 Émissions obligataires

Le Groupe a réalisé des émissions obligataires (les « **Obligations** ») par l'intermédiaire de (i) Pernod Ricard et (ii) Pernod Ricard International Finance LLC, filiale détenue à 100 % par Pernod Ricard, dont les émissions sont garanties par Pernod Ricard.

Le nominal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, non subordonnés et non assortis de sûreté de l'émetteur concerné, venant au même rang, sans préférence entre eux, que les autres obligations non assorties de sûreté et non subordonnées, présentes ou dudit émetteur. Pernod Ricard et Pernod Ricard International Finance LLC se sont en outre engagées à n'accorder aucune sûreté réelle au titre d'obligations ou d'autres titres de créances admises, ou susceptibles d'être admises, aux négociations sur un marché réglementé, un marché de gré à gré ou autre Bourse à moins que les obligations ne bénéficient de sûretés similaires ou d'autres sûretés ayant reçu l'approbation, selon le cas, de la masse des obligataires (Pernod Ricard) ou de l'Assemblée des obligataires (Pernod Ricard International Finance LLC).

Ces emprunts obligataires comportent notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire d'Obligations à la demande de chaque porteur d'Obligations en cas de changement de contrôle de Pernod Ricard (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) entraînant une dégradation de la notation financière de Pernod Ricard.

En outre, ces Obligations peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé en cas de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction.

5. Rapport de gestion

Contrats importants

	Montant (en milliers de dollars américains)	Montant (en milliers d'euros)	Place d'émission	Valeur nominale	Date d'échéance	Échéances de remboursement	Affectation du produit net d'émission	Taux
Emprunt obligataire USD du 12.01.2012	850 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	15.01.2042	Payable à terme échu le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année	Remboursement d'une partie du crédit syndiqué de 2008 libellé en dollar américain	Fixe annuel de 5,50 %
Emprunt obligataire USD du 12.01.2012	800 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	15.07.2022	Payable à terme échu le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année	Remboursement d'une partie du crédit syndiqué de 2008 libellé en dollar américain	Fixe annuel de 4,25 %
Emprunt obligataire EUR du 29.09.2014		650 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	27.09.2024	Payable à terme échu le 27 septembre de chaque année	Remboursement de la dette obligataire afin d'allonger la maturité de la dette du Groupe	Fixe annuel de 2,125 %
Emprunt obligataire EUR du 17.05.2016		600 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	18.05.2026	Payable à terme échu le 18 mai de chaque année	Remboursement de la dette obligataire afin d'allonger la maturité de la dette du Groupe	Fixe annuel de 1,50 %
Emprunt obligataire USD du 08.06.2016	600 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	08.06.2026	Payable à terme échu le 8 juin et le 8 décembre de chaque année à compter du 8 décembre 2016	Remboursement de la dette court terme et de la dette obligataire afin d'allonger la maturité de la dette du Groupe	Fixe annuel de 3,25 %
Emprunt obligataire EUR du 24.10.2019		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	24.10.2023	Payable à terme échu le 24 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0 %
Emprunt obligataire EUR du 24.10.2019		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	24.10.2027	Payable à terme échu le 24 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0,50 %
Emprunt obligataire EUR du 24.10.2019		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	24.10.2031	Payable à terme échu le 24 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0,875 %
Emprunt obligataire EUR du 06.04.2020		750 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	07.04.2025	Payable à terme échu le 7 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,125 %
Emprunt obligataire EUR du 06.04.2020		750 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	08.04.2030	Payable à terme échu le 8 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,75 %

	Montant (en milliers de dollars américains)	Montant (en milliers d'euros)	Place d'émission	Valeur nominale	Date d'échéance	Échéances de remboursement	Affectation du produit net d'émission	Taux
Emprunt obligataire EUR du 30.04.2020		250 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	07.04.2025	Payable à terme échu le 7 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,125 %
Emprunt obligataire EUR du 30.04.2020		250 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	08.04.2030	Payable à terme échu le 8 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,75 %
Emprunt obligataire USD du 01.10.2020	600 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	01.04.2028	Payable à terme échu le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,25 %
Emprunt obligataire USD du 01.10.2020	900 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	01.04.2031	Payable à terme échu le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,625 %
Emprunt obligataire USD du 01.10.2020	500 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	01.10.2050	Payable à terme échu le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 2,75 %
Emprunt obligataire EUR du 04.10.2021		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	04.10.2029	Payable à terme échu le 4 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0,125 %
Emprunt obligataire EUR du 07.04.2022		750 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	07.04.2029	Payable à terme échu le 7 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,375 %

5.6.2.4 Programme Euro Medium Term Notes (EMTN)

À la suite de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus de base, Pernod Ricard a mis en place, le 26 mai 2020, un programme *Euro Medium Term Notes* (EMTN), mis à jour le 11 octobre 2021, (le « Programme »). Aux termes du Programme, Pernod Ricard et Pernod Ricard International Finance LLC peuvent émettre des Obligations en procédant à des placements privés dans différentes devises. Les émissions de Pernod Ricard International Finance LLC au titre du Programme seront garanties par Pernod Ricard SA. Les titres pourront être admis aux négociations sur Euronext Paris. Le montant nominal maximum des titres en circulation au titre du Programme est fixé à 7 milliards d'euros (ou sa contre-valeur en toute autre devise). Lors de sa séance du 21 juillet 2021, le Conseil d'Administration a autorisé Pernod Ricard à émettre des obligations dans le cadre du Programme dans la limite d'un montant nominal maximal de 1,5 milliard d'euros (ou sa contre-valeur en toute autre devise) pendant une durée d'un an à compter du 21 juillet 2021.

5.6.2.5 Obligation durable (Sustainability-Linked bond)

Le 7 avril 2022, Pernod Ricard a réalisé avec succès sa première émission d'obligations durables pour un montant global de 750 millions d'euros sur sept ans. Cette transaction illustre la poursuite de l'intégration par Pernod Ricard d'actions de développement durable dans ses opérations quotidiennes et sa stratégie de financement, conformément à la feuille de route *Sustainability & Responsibility* (S&R) du Groupe. Cette première obligation durable illustre l'ambition du Groupe de devenir un acteur actif de la finance durable.

Pernod Ricard a choisi deux indicateurs clés de performance (ICP) qui sont pertinents, essentiels et matériels pour son activité globale et d'une importance stratégique élevée pour les opérations actuelles et/ou futures du Groupe. Les ICP sont alignés avec la feuille de route S&R et les ODD 2030 des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Pour ces deux ICP, Pernod Ricard s'est fixé des objectifs de performance durable ambitieux pour souligner son engagement et son *leadership* à l'échelle du secteur, avec des trajectoires à court et à long terme.

5. Rapport de gestion

Contrats importants

Ces deux engagements sont liés à des sujets environnementaux et visent à :

- réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre du Groupe (scopes 1 et 2) ; et
- diminuer la consommation d'eau des distilleries par unité d'alcool produite.

Le *Sustainability-Linked Bond Framework* est aligné sur les *Sustainability-Linked Bond Principles (SLBP) 2020* de l'ICMA et les *Sustainability-Linked Loan Principles (SLLP) 2021* de la LMA et a reçu une *Second Party Opinion* de Sustainabilitycs.

Au regard des indicateurs clés de performance auxquels cette obligation est rattachée, Pernod Ricard suit sa performance au cours de l'exercice et son avancement vers ses objectifs :

ICP	SPT	Année de référence 2018	Performance Exercice 2021/22*	Évolution
Émissions absolues de GES scopes 1 et 2 (ktCO ₂ e) - Market-based	- 26 % d'ici l'exercice 2024/25 (émissions inférieures à 220 kt)	298	302	+ 1 %
	- 54 % d'ici l'exercice 2029/30 (émissions inférieures à 138 kt)			
Consommation d'eau par unité dans les distilleries (m ³ /kL)	- 12,5 % d'ici l'exercice 2024/25 (consommation inférieure à 17,34 m ³ /kL)	19,8	17,8	- 10 %
	- 20,9 % d'ici l'exercice 2029/30 (consommation inférieure à 15,67 m ³ /kL)			

* Pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Les émissions de carbone en valeur absolue (scopes 1 et 2) sont restées stables (+ 1 %) entre l'exercice 2017/18 et l'exercice 2021/22, tandis que le volume d'alcool distillé a augmenté de 24 % au cours de la même période. Cela se traduit par une réduction de 18 % de l'intensité des émissions de carbone pour les scopes 1 et 2 (par kL d'alcool distillé). Ce résultat reflète les nombreux investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique (tels que le remplacement des chaudières par des unités à haute efficacité énergétique et le recyclage de la vapeur par la technologie de recompression mécanique de la vapeur), l'utilisation accrue de biocarburants et de biomasse dans les distilleries, l'installation de panneaux solaires sur site ainsi que l'achat d'électricité renouvelable par le biais de contrats d'achat d'électricité (PPA) et de certificats verts au cours des quatre dernières années.

La réduction de l'intensité de la consommation d'eau des distilleries est en bonne voie, l'objectif de l'exercice 2024/25 ayant été presque atteint au cours de l'exercice 2021/22. Le Groupe a consolidé les feuilles de route de réduction de la consommation d'eau des principales filiales contributrices, et identifié les plans d'investissement associés pour atteindre les objectifs de 2030.

Ces ICP ont été audités par un tiers indépendant externe, en assurance modérée. Le rapport de vérification est disponible sur le site officiel du Groupe.

5.6.2.6 Contrat d'affacturage Europe

Certaines filiales de Pernod Ricard et Pernod Ricard Finance avaient conclu le 15 décembre 2008 avec BNP Paribas Factor un *factoring framework agreement* concernant la mise en place d'un programme paneuropéen d'affacturage pour un montant brut de 350 millions d'euros qui avait été porté à 400 millions d'euros par avenant en date du 23 juin 2009. Le dernier renouvellement de ce programme a été fait en date du 3 décembre 2018 pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2019. Ce programme a été conclu pour un montant de 500 millions d'euros. Les créances sont cédées sous le régime de la subrogation conventionnelle de droit français sous réserve des spécificités de droit local. La quasi-totalité des risques et avantages liés aux créances cédées ayant été transférés au cessionnaire dans le cadre de cette opération d'affacturage, les créances cédées ont été déconsolidées.

5.6.2.7 Titrisation (Master Receivables Assignment Agreement)

Le 24 juin 2009, certaines filiales de Pernod Ricard avaient adhéré à un programme international de titrisation de créances commerciales mis en place avec Crédit Agricole CIB, ayant pour objet le transfert de créances commerciales éligibles à €STR, conformément aux termes d'un accord-cadre en date du 24 juin 2009 et de conventions d'application spécifiques conclues par pays à chaque date d'adhésion au programme des filiales considérées. Ce programme a été renouvelé le 13 juin 2022 aux termes d'un avenant au contrat-cadre. L'enveloppe du programme s'élève à 65 millions d'euros, 230 millions de dollars américains, 145 millions de livres sterling et 400 millions de couronnes suédoises.

Ce programme, d'une durée de deux ans, comporte notamment une clause de changement de contrôle applicable à chaque filiale y participant en qualité de cédant susceptible d'entraîner l'amortissement anticipé du programme, eu égard à la filiale concernée par ledit changement de contrôle, cet événement étant défini comme le fait pour Pernod Ricard de cesser de détenir, directement ou indirectement, au moins 80 % du capital ou des droits de vote d'une filiale participant au programme en sa qualité de cédant, à moins que (i) Pernod Ricard continue de détenir directement ou indirectement 50 % du capital ou des droits de vote de cette filiale et (ii) délivre à la demande de Crédit Agricole CIB une garantie en des termes satisfaisants pour Crédit Agricole CIB (agissant raisonnablement) relativement aux obligations de ladite filiale au titre des documents de l'opération de titrisation.

5.6.2.8 Contrat d'affacturage Pacifique

Le 18 mars 2013, un nouveau contrat de cession de créances a été conclu entre Pernod Ricard Winemakers Pty Ltd (précédemment dénommée Premium Wine Brands Pty ⁽¹⁾), Pernod Ricard Winemakers New Zealand Limited (précédemment dénommée Pernod Ricard New Zealand Limited) et The Royal of Scotland plc. Ce programme d'affacturage concerne l'Australie et la Nouvelle-Zélande et son enveloppe s'élève à 128,5 millions de dollars australiens et 45 millions de dollars néo-zélandais. Le contrat de cession de créances a été intégralement repris par BNP Paribas le 4 décembre 2015 qui s'est substitué à The Royal of Scotland plc.

Des informations complémentaires sur l'impact de ces contrats de financement sur les États financiers du Groupe sont mentionnées dans la Note 4.8.1 – *Analyse de l'endettement financier net par nature et maturité* et la Note 4.8.7 – *Emprunts obligataires* de l'annexe aux comptes consolidés.

(1) Renommé Pernod Ricard Winemakers Pty.